

LA REPRÉSENTATION DES FEMMES AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DES ORCHESTRES DE L'AFO

Saison 2020-2021 / Mars 2022

● SOMMAIRE

Préambule (P.4)

Synthèse (P.5)

1. La méthodologie (P.6-8)

2. L'écriture (P.9-14)

3. L'interprétation (P.15-27)

4. Costumes et décors (P.28-31)

Préambule

Dès 2009, l'Association Française des Orchestres donnait une première image de la place des femmes au sein de ses membres. En 2017, une nouvelle étude sur la répartition des femmes et des hommes au sein des effectifs artistiques, administratifs et techniques des orchestres permettait d'établir un état des lieux statistique actualisé, préalable indispensable à la mise en œuvre d'une stratégie nationale en faveur de l'égalité.

En juillet 2018, les membres de l'Association Française des Orchestres (AFO) et des Forces Musicales ont signé une charte en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les orchestres et les opéras. Cette nouvelle enquête portant sur la saison 2020-2021 permet une première comparaison dans le temps depuis l'adoption de la charte de 2018.

Les données spécifiques aux opéras ne prétendent pas couvrir le champ lyrique. Elles ne sont issues que des 8 opéras membres de l'AFO au titre de leur orchestre permanent. Elles ne sont donc intégrées ici qu'à titre d'exemples, et seront approfondies ultérieurement par les Forces Musicales.

Les éléments détaillés dans cette étude ne porte que sur les membres de l'Association Française des Orchestres. Les membres des Forces musicales seront étudiés dans une autre étude, réalisée sur la base de la même méthodologie.

Synthèse

La présente enquête traite de la place des femmes dans une perspective nationale.

Elle exploite donc des moyennes qui ne reflètent pas **l'hétérogénéité** des situations : la place des femmes **varie d'un orchestre et d'un métier à l'autre** ; certaines institutions ont une démarche particulièrement volontariste concernant les compositrices et les cheffes notamment.

Comparé aux saisons dernières, le pourcentage de femmes a augmenté dans de nombreuses professions. Les femmes exerçant la profession de chorégraphe, comédienne, costumière et décoratrice sont bien plus représentées. Les autrices sont également plus nombreuses dans chacune des catégories de représentations de cette saison.

Apparaissent néanmoins de grandes tendances :

- La parité n'est pas encore atteinte dans de nombreuses professions : les cheffes d'orchestres et les compositrices sont toujours particulièrement minoritaires malgré quelques préjugés.
- Est à noter la programmation fréquente des femmes, et notamment **des cheffes de chœur et des solistes instrumentales**, sur des **projets à destination du jeune public**. Il serait intéressant ici de développer la réflexion sur le stéréotype de genre selon lequel les femmes seraient plus compétentes que les hommes dans **les domaines éducatifs et de la petite enfance**.
- Certaines **catégories de métier** favorisent de fait la parité entre les hommes et les femmes. C'est le cas pour les **artistes vocaux** ou la nouvelle catégorie **solistes danse**.

La mobilisation la plus nécessaire reste celle visant à restaurer les vocations, l'émergence et la visibilité des artistes femmes, les programmations des orchestres permettant ainsi d'offrir aux femmes et aux hommes les mêmes opportunités. Pour les compositrices, le projet *Unanimes !*, qui sera proposé aux membres de l'AFO sur la saison 2023-2024, s'inscrit dans ce mouvement. Il vise à **rétablir l'accès du public à notre richesse culturelle dans son entièreté et à rendre aux compositrices la visibilité à laquelle elles ont droit**. Le programme de ce projet s'appuiera sur trois actions spécifiques : la redécouverte d'un patrimoine musical oublié, le soutien aux œuvres des compositrices d'aujourd'hui, mais également l'encouragement des compositrices de demain afin de favoriser l'émergence de talents féminins.

1. La méthodologie

• Orchestres et Opéras enquêtés

Ensemble Intercontemporain - Les musiciens du Louvre - Orchestre de Cannes - Orchestre de chambre de Paris - Orchestre de Picardie - Orchestre des Pays de Savoie - Orchestre Dijon Bourgogne - Orchestre national d'Auvergne - Orchestre national de Bretagne - Orchestre National de Lille - Orchestre national de Montpellier Occitanie - Orchestre national d'Ile-de-France - Orchestre régional de Normandie - Orchestre Philharmonique de Strasbourg - Orchestre de Paris - Orchestre national Bordeaux-Aquitaine - Orchestre national de Lyon - Orchestre national du Capitole de Toulouse - Orchestre Philharmonique de Marseille - Orchestre Symphonique de Mulhouse - Orchestre symphonique et lyrique de Nancy - Orchestre Philharmonique de Nice - Orchestre national de Metz - Orchestre national des Pays de la Loire - Orchestre Victor Hugo Franche Comté - Orchestre symphonique de l'Opéra de Toulon - Orchestre de l'Opéra de Rouen Normandie - Orchestre national de France - Orchestre Philharmonique de Radio France - Orchestre de chambre de Toulouse - Les Siècles - Orchestre de chambre Nouvelle Aquitaine - Orchestre de l'Opéra de Limoges - Orchestre symphonique Région Centre Tours - Orchestre de Pau - Pays de Béarn - Orchestre des Lauréats du Conservatoire - Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo - Orchestre philharmonique du Luxembourg.

• Principes de collecte

- Les données sont récoltées exclusivement à partir des brochures de saison des orchestres de la saison 2020-2021.
- En l'absence de programmation en saison, est exclu de l'analyse l'Orchestre Français des Jeunes.
- En l'absence de brochure de saison et de site internet, est exclu l'Orchestre de la Garde Républicaine.
- En l'absence de brochure de saison, c'est le site internet de l'orchestre qui a permis de récolter les données étudiées pour Les Musiciens du Louvre, l'Orchestre de Picardie, l'Orchestre régional de Normandie, Les Siècles et l'Orchestre des lauréats du Conservatoire.
- Les données récoltées sont relatives à la programmation telle qu'elle a été annoncée et non à sa réalisation effective. De fait, certaines représentations ne sont pas prises en compte, du fait qu'elles ont été ajoutées ou annulées à la suite de la parution de la brochure de saison ou du fait qu'elles ne font pas partie des événements annoncés dans ce support de communication (représentations en tournée, actions éducatives, musique de chambre, spectacles jeune public). Sont notamment inclus dans l'enquête les spectacles annulés en raison de la pandémie du covid19.
- L'enquête traite de la programmation artistique des orchestres :
 - Sont exclues les données relatives au personnel permanent (musiciens, choristes, équipes administratives et techniques), qui font l'objet d'une autre enquête, déjà publiée par l'AFO en 2018. Cette dernière fait l'objet d'actualisations régulières.
Toutefois, est incluse une partie du personnel permanent au titre de la programmation : le directeur ou la directrice musicale et les musiciens permanents lorsqu'ils jouent en soliste ou en formation réduite.
 - Sont incluses toutes les données relatives aux artistes invités dès lors que les programmations relèvent du champ de la musique de patrimoine et de création, hors jazz : sont par exemple exclues les données relatives à des spectacles de musique actuelle.

Grille de collecte

La grille de questions (cf. annexe 1) permet, sur la durée d'une saison, le décompte des événements faisant appel à une artiste (cheffe, cheffe de chœur, compositrice, librettiste, metteuse en scène, chorégraphe, solistes instrumentales et vocales, comédienne, signataire des décors ou des costumes).

Cette grille tient compte de la Feuille de Route Egalité 2018-2022 du ministère de la Culture, qui prévoit notamment la mobilisation de l'AFO sur les demandes suivantes : « nombre de concerts dirigés par des femmes ; au sein de ce chiffre, nombre de concerts dirigés par des femmes françaises ou formées en France ». Les chiffres de chaque orchestre sont ensuite agrégés pour obtenir une moyenne nationale.

Répartition des événements

Les événements enquêtés sont répartis en 5 catégories, en fonction du libellé qu'ils portent :

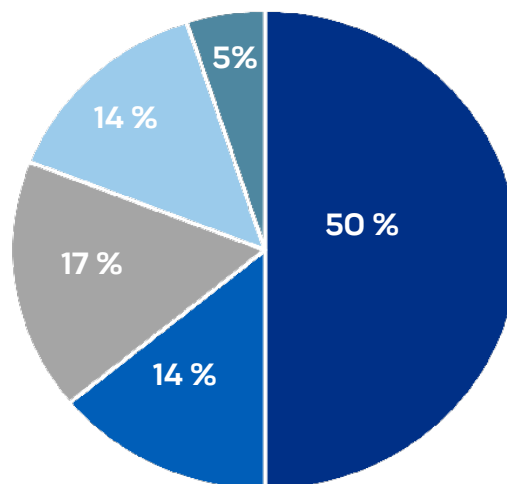
- Concerts symphoniques (musique instrumentale et vocale)
- Représentations lyriques
- Danse / Ballet
- Musique de chambre : concerts en effectif réduit sans direction musicale, dont récitals
- Jeune public : concerts ou ateliers consacrés exclusivement au Jeune public

Catégories de métiers étudiés

- **Les catégories « cheffe d'orchestre » et « cheffe de chœur »** ont chacune été divisées en deux pour que l'analyse corresponde aux données demandées par le Ministère de la Culture : « cheffe d'orchestre française ou formée en France » et « autre cheffe d'orchestre » / « cheffe de chœur française ou formée en France » et « autre cheffe de chœur ». La catégorie « cheffe de chœur » intègre aussi les « cheffes de chant ». Aucune différence n'est faite entre les concerts dirigés par le directeur ou la directrice musicale et les cheffes invitées. Il en va de même pour les cheffes de chœur.
- **Les catégories « mise en scène » et « chorégraphie »** intègrent les metteurs et metteuses en scène, les chorégraphes mais aussi les « assistant·es à la mise en scène » ou « assistant·es à la chorégraphie ».
- **La catégorie « composition »** intègre les compositeurs et compositrices, les arrangeurs et arrangeuses, les orchestrateurs et orchestratrices.
- **La catégorie « écriture »** intègre les librettistes, les dramaturges et les personnes en charge de la rédaction des livrets, les auteurs et autrices (supports textes, réécritures de texte d'après un original, etc.)
- Les solistes à l'instrument sont pris en compte dans **la catégorie « soliste instrumentale »**, dès lors qu'ils ou elles jouent en soliste avec l'orchestre, qu'ils ou elles soient membres de l'orchestre, artistes associées ou invitées.
- Tous les solistes, sont pris en compte dans **la catégorie « soliste vocale »**, dès lors qu'ils ou elles chantent en soliste avec l'orchestre, qu'ils ou elles soient membres du chœur de l'opéra, artistes associées ou invitées.
- **La catégorie « solistes danse »** a été incluse cette année à l'étude. Sont pris en compte les danseurs et danseuses dont le nom est cité dans la programmation, qu'ils ou elles soient artistes associées ou invitées.

- La catégorie « comédien-ne-s » intègre les comédien-ne-s, récitant-e-s, conteurs et conteuses et présentateurs et présentatrices.
- La catégorie « Autres » regroupe toutes les autres personnes mentionnées au générique. Par exemple : création lumière, création son, réalisation audiovisuelle, maître de ballet, médiateur, répétiteur, etc.
- En cas de mention « N.N », une vérification est faite sur le site internet de l'orchestre ou de l'opéra. Si l'information n'y est pas, le poste associé à la mention « N.N » n'est pas décompté.
- Si un individu cumule plusieurs fonctions, il est comptabilisé pour chacune de ses fonctions : par exemple, dans le cas où est mentionné « direction et violon » pour une seule et même personne, celle-ci est intégrée à la catégorie « direction d'orchestre » et à la catégorie « soliste instrumental ».
- Lorsqu'un même programme est joué plusieurs fois, ses éléments constitutifs sont pris en compte autant de fois qu'il est joué.
- En cas de concert symphonique basé sur un film ou une comédie musicale, les réalisateurs.rices, chorégraphes, acteurs.ices ou scénaristes du film ne sont pas inclus à l'étude.
- Sont inclus dans l'enquête les parties "musique chorale" des brochures.

Proportion des représentations sur l'ensemble de la saison 2020-2021



- Danse/ballet 5%
- Représentations lyriques 14%
- Spectacles Jeune public 17%
- Musique de chambre (dont joué dirigé) 14%
- Concert symphonique 50%

•

Répartition générale des représentations

Sur les 37 orchestres enquêtés, les **3337 représentations** sont réparties en différentes catégories. Les concerts symphoniques représentent 50% des représentations, les concerts de musique de chambre 14% de la saison, les projets jeune public 17%, les représentations lyriques 14% et les ballets 5%.

DONNÉES COMPARÉES

Sur la saison 2018-2019, les données diffèrent : l'échantillon était de 39 orchestres pour **3259 représentations** réparties en différentes catégories. Les concerts symphoniques représentaient plus de la moitié des représentations, les concerts de musique de chambre 20% de la saison et les projets jeune public 13% : ces catégories ont donc diminué. Les représentations lyriques, au contraire, ne représentaient que 12% de la programmation et les ballets 3% : la proportion de ces catégories a augmenté sur la saison 2020-2021.

2. L'écriture

Les compositrices

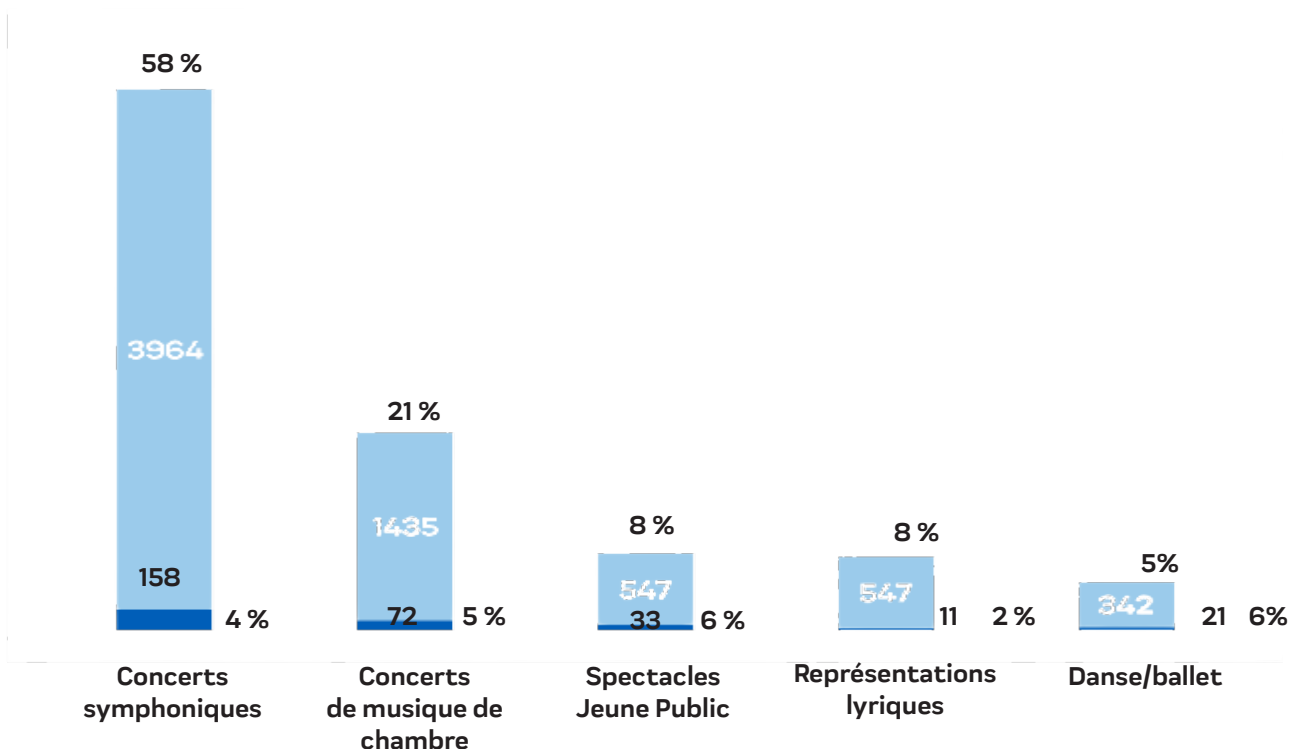
Sur la saison 2020-2021, **4% des œuvres programmées¹** ont été composées par une femme: cela représente **299 œuvres** sur un total de **6835 œuvres**.

- Les œuvres des concerts symphoniques représentent **58%** de la programmation. Sur ce total, seules **4%** des œuvres sont composées par des femmes.
- Les œuvres des concerts de musique de chambre représentent **21%** de la programmation. Sur ce

total, seules **5%** des œuvres sont composées par des femmes.

- Alors que les représentations pour le jeune public ne représentent que **8%** des œuvres communiquées au public, ce sont eux qui offrent le plus grand nombre d'œuvres de compositrices (**6%**).
- Les œuvres des représentations lyriques représentent **8%** de la programmation. Sur ce total, seules **2%** des œuvres sont composées par des femmes.
- Les œuvres des représentations de danse et de ballet représentent **5%** de la programmation. Sur ce total, seules **6%** des œuvres sont composées par des femmes.

Proportion des œuvres de compositrices par type de représentations



● Part des œuvres par catégorie sur l'ensemble des œuvres de la saison

● Pourcentage d'œuvres composées par des femmes par catégorie

¹ Pour mémoire, la méthodologie de l'enquête se base sur le nombre de représentations : une même œuvre est décomptée à chaque fois qu'elle est jouée.

DONNÉES COMPARÉES

Sur la saison 2018-2019, **3% des œuvres programmées** ont été composées par une femme : cela représente **243 œuvres** sur un total de **8044 œuvres**. Il y a donc eu un progrès sur la saison 2020-2021.

Les œuvres symphoniques représentaient en 2018-2019 **61%** de la programmation. Sur ce total, seules **2%** étaient composées par des femmes. En 2020-2021, il y a eu moins de concerts symphoniques (-3%) tandis que davantage d'œuvres programmées étaient composées par des femmes (+2%).

Les œuvres de musique de chambre représentaient en 2018-2019 23% de la programmation. Sur ce total, seules **5% des œuvres** étaient composées par des femmes. Sur la saison 2020-2021 il y a eu moins de concerts de musique de chambre (-2%), mais le pourcentage de femmes est resté stable.

Les représentations pour le jeune public offraient en 2018-2019 le plus grand nombre d'œuvres de compositrices (**7%**) alors même que ces œuvres ne représentaient que **8% des œuvres** communiquées au public. En 2020-2021, alors que le pourcentage de représentations pour le jeune public est resté stable, celui des femmes a diminué (-1%).

Les œuvres lyriques représentaient en 2018-2019 7% de la programmation. Sur ce total, seules 3% des œuvres étaient composées par des femmes. Les représentations lyriques ont augmenté de 1% sur la saison 2020-2021 mais le pourcentage d'œuvres composées par des femmes a lui diminué (-1%).

Les œuvres des représentations de danse et de ballet représentaient en 2018-2019 2% de la programmation. Sur ce total, seules 1% des œuvres étaient composées par des femmes. En 2020-2021, les représentations de danse et de ballet ont augmenté de 3%, parmi lesquelles davantage sont composées par des femmes (+5%).

Les autrices

Sur la saison 2020-2021, la part des représentations faisant appel à une autrice est de **24% : 212 textes** ont été **écrits par une femme** sur un total de **878 écrits** utilisés.

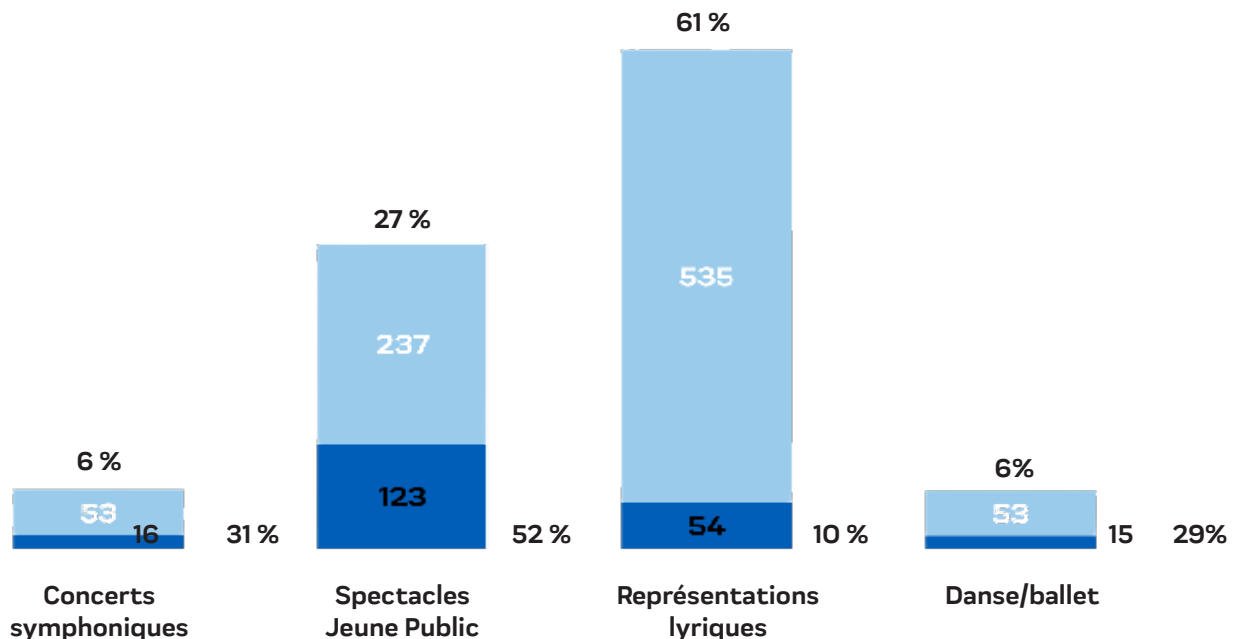
- Les concerts symphoniques représentent **6%** de la programmation avec texte sur la saison. Sur ce total, **31%** des œuvres sont écrites par une femme.

- Alors que les représentations pour le jeune public ne représentent que **27%** des œuvres avec texte communiquées au public, ce sont eux qui offrent le plus grand nombre d'œuvres écrites par une femme (**52%**).

- Les représentations lyriques représentent **61%** de la programmation avec texte sur la saison. Sur ce total, seules **10%** des œuvres sont écrites par une femme.

- Les spectacles de danse et de ballet représentent **6%** de la programmation avec texte sur la saison. Sur ce total, **29%** des œuvres sont écrites par une femme.

Proportion des autrices en fonction du type de représentations



● Part des représentations avec texte sur la saison

● Part des autrices dans l'ensemble des représentations avec texte, par catégorie de représentations

DONNÉES COMPARÉES

Sur la saison 2018-2019, la part des représentations faisant appel à une autrice est de **14% : 94 textes** ont été **écrits par une femme** sur un total de **691 écrits** utilisés. Sur la saison 2020-2021, davantage de textes ont été écrits par une femme (+10%) et le nombre d'écrits utilisés a également augmenté.

Les concerts symphoniques représentaient en 2018-2019 17% de la programmation avec texte sur la saison. Sur ce total, 10% des œuvres étaient écrites par une femme. La saison 2020-2021, a donc vu fortement diminuer la part des concerts symphoniques (-11%) mais la place des autrices a augmenté (+21%).

Alors que les représentations pour le jeune public représentaient en 2018-2019 38% des œuvres avec texte communiquées au public, ce sont elles qui offraient le plus grand nombre d'œuvres écrites par une femme (16%). La proportion de ces œuvres sur la saison 2020-2021 a fortement baissé (-11%) ce qui a favorisé l'augmentation du pourcentage de femmes (+36%).

Les représentations lyriques représentaient en 2018-2019 34% de la programmation avec texte sur la saison. Sur ce total, seules 5% des œuvres étaient écrites par une femme. Sur la saison 2020-2021, le pourcentage de représentations d'opéras ainsi que le nombre d'autrices a doublé.

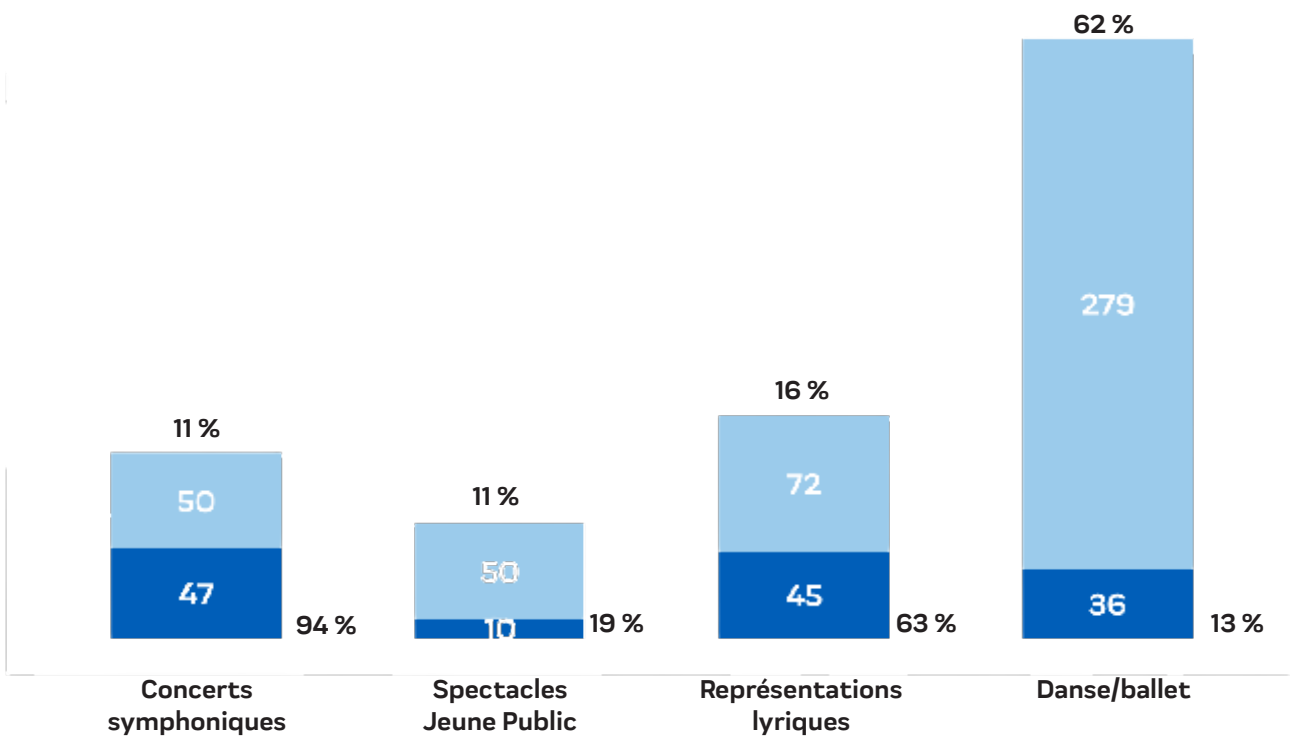
Les spectacles de danse et de ballet représentaient en 2018-2019 2% de la programmation avec texte sur la saison. Sur ce total, 43% des œuvres étaient écrites par une femme. Le nombre de spectacles de danse et de ballet a augmenté sur la saison 2020-2021 (+4%) tandis que le pourcentage de femmes a fortement baissé (-14%).

Les chorégraphes

Sur la saison 2020-2021, la part des représentations faisant appel à une chorégraphe est de **30% : 136 chorégraphies** ont été conçues par une femme sur un total de **451**.

- Les concerts symphoniques représentent **11%** de la programmation avec chorégraphie sur la saison. Sur ce total, **94%** font appel à une femme.
- Les spectacles jeune public représentent **11%** de la programmation avec chorégraphie sur la saison. Sur ce total, **19%** font appel à une chorégraphe.
- Si **16%** des représentations lyriques comprennent une chorégraphie, **63%** d'entre elles sont dues à une femme.
- Les ballets représentent **62%** de la programmation avec chorégraphie sur la saison. Sur ce total, seulement **13%** font appel à une chorégraphe.

Proportion des femmes chorégraphes en fonction du type de représentations



- Part des représentations avec chorégraphie sur la saison
- Part des femmes chorégraphes dans l'ensemble des représentations avec chorégraphie par catégorie de représentations

DONNÉES COMPARÉES

Sur la saison 2018-2019, la part des représentations faisant appel à une chorégraphe était de **27% : 86 chorégraphies** avaient été conçues par une femme sur un total de **321**. Sur la saison 2020-2021, le nombre de chorégraphies a particulièrement augmenté, tout comme le nombre de représentations faisant appel à une chorégraphe (+3%).

Les concerts symphoniques représentaient en 2018-2019 11% de la programmation avec chorégraphie sur la saison. Sur ce total, 29% faisaient appel à une femme. Ce chiffre a fortement augmenté sur la saison 2020-2021 : tandis que la part de représentations orchestrales faisant appel à une chorégraphe est resté stable, celle des femmes a atteint 94%.

Les spectacles jeune public représentaient en 2018-2019 18% de la programmation avec chorégraphie sur la saison. Sur ce total, 27% faisaient appel à une chorégraphe. Le nombre de spectacles avec chorégraphie a baissé de 7% sur la saison 2020-2021 et le pourcentage de femmes a également fortement baissé (-8%).

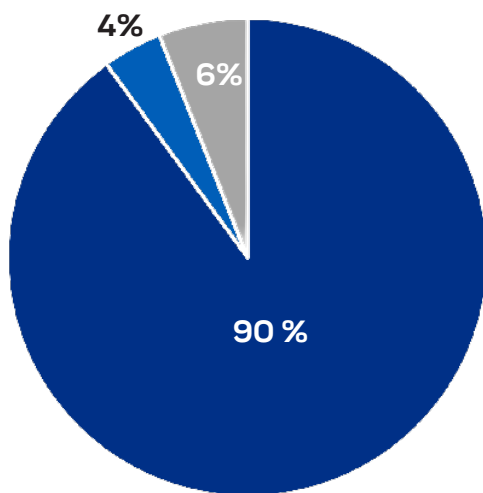
Les opéras représentaient en 2018-2019 35% de la programmation avec chorégraphie sur la saison. Sur ce total, 53% faisaient appel à une chorégraphe. Le nombre d'opéras avec chorégraphie a donc baissé sur la saison 2020-2021 (-19%) tandis que le pourcentage de femmes a augmenté (+10%).

Les ballets représentaient en 2018-2019 36% de la programmation avec chorégraphie sur la saison. Sur ce total, 24% faisaient appel à une chorégraphe. Le nombre de spectacles de danse et de ballet avec chorégraphies a donc fortement augmenté sur la saison 2020-2021 (+26%) tandis que le pourcentage de femmes a baissé (-11%).

3. L'interprétation

Les cheffes d'orchestre

Représentations dirigées (2020-2021)



- Représentations dirigées par une autre cheffe d'orchestre 6%
- Représentations dirigées par une cheffe d'orchestre française ou formée en France 4%
- Représentations dirigées par un chef d'orchestre 90%

Sur la saison 2020-2021, les orchestres enquêtés ont donné **3337 représentations**, dont **69%** étaient dirigées par une cheffe d'orchestre.

10% de ces représentations ont été dirigées par une cheffe, ce qui représente **239 représentations** (dont **82 représentations** où la cheffe est française ou formée en France) **sur un total de 2297 représentations** avec cheffe d'orchestre programmées.

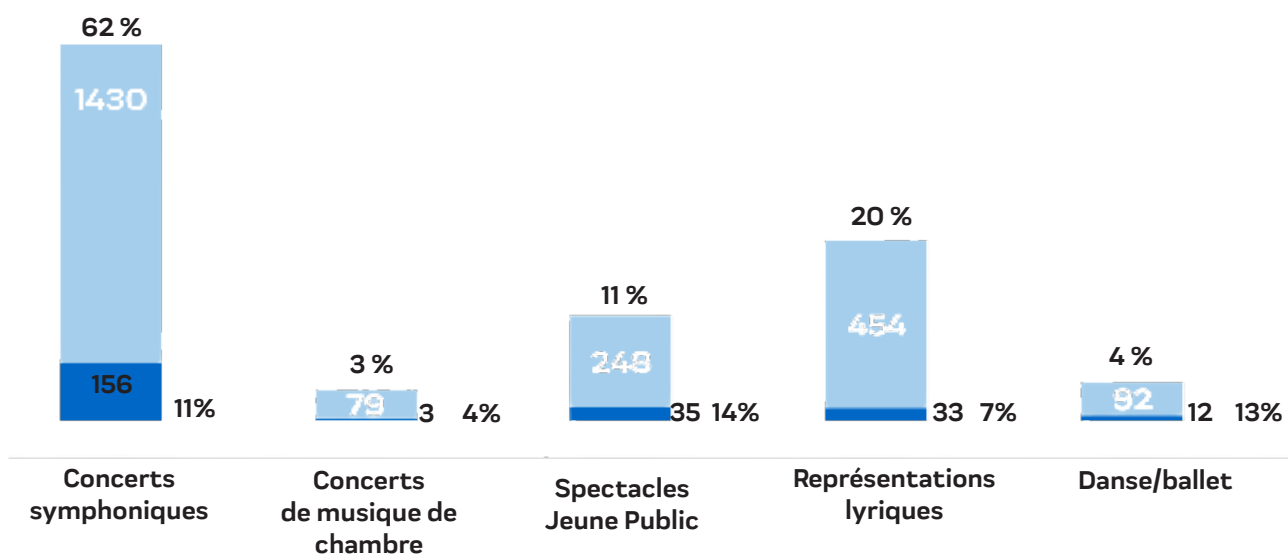
Il faut noter ici que les directeurs musicaux sont comptabilisés dans les représentations dirigées. Ils dirigent souvent une grande partie de la saison d'un orchestre. Or, au cours de la saison 2020-2021, il n'y a eu qu'une seule directrice musicale.

Sur la saison 2018-2019, les orchestres enquêtés avaient donné 3259 représentations, dont 76% étaient dirigées. Il y a donc eu moins de représentations dirigées sur la saison 2020-2021.

6% de ces représentations avaient été dirigées par une cheffe, ce qui représentait 153 représentations avec une cheffe (dont 52 où la cheffe était française ou formée en France) sur un total de 2508 représentations avec cheffe programmées.

Sur la saison 2020-2021 il y a donc eu plus de représentations avec des cheffes d'orchestre (+4%).

Proportion des cheffes d'orchestre par type de représentations



- Part de cette catégorie de représentations dans la saison
- Représentations dirigées par des cheffes d'orchestres

Alors que les concerts symphoniques représentent **62%** des représentations dirigées, seuls **11%** d'entre eux sont dirigés par une femme.

Les concerts de musique de chambre représentent **3%** des représentations dirigées, mais seuls **4%** d'entre eux sont dirigés par une femme.

Les concerts de musique de chambre faisant appel à une direction sont les concerts « joué-dirigé », dans lesquels c'est le ou la soliste qui dirige et non une chef.fe d'orchestre.

Les spectacles jeune public représentent **11%** des représentations dirigées mais seuls **14%** d'entre eux sont dirigés par une femme.

Alors que les représentations lyriques ne représentent que **20%** des représentations dirigées, ce sont elles qui engagent le plus grand nombre de cheffes (7%).

Les représentations de danse/ballet représentent **4%** des représentations dirigées, mais seules **13%** d'entre elles sont dirigées par une femme.

DONNÉES COMPARÉES

Sur la saison 2018-2019, alors que les concerts symphoniques représentaient 68% des représentations dirigées, seuls 4% d'entre eux étaient dirigés par une femme. Sur la saison 2020-2021, le pourcentage de concerts symphoniques a baissé (-6%) tandis que le pourcentage de femmes a augmenté (+7%).

Les concerts de musique de chambre représentaient 3% des représentations dirigées en 2018-2019, mais 30% d'entre eux étaient dirigés par une femme. Sur la saison 2020-2021, bien que la proportion de concerts de musique de chambre reste la même, celle des cheffes diminue très nettement : seuls 4% de ces concerts ont été dirigés par une femme.

Pour mémoire : les concerts de musique de chambre faisant appel à une direction sont les concerts « joué-dirigé », dans lesquels c'est le ou la soliste qui dirige et non une chef.fe d'orchestre.

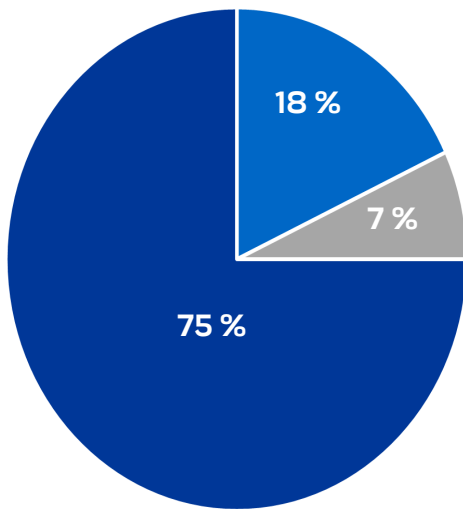
En 2018-2019, les cheffes étaient le plus souvent engagées sur les spectacles jeune public (**17% de femmes**) alors même que ces spectacles ne représentaient que **10%** des représentations dirigées. Sur la saison 2020-2021, la part de spectacles jeune public a augmenté (+1%) alors que celle des cheffes a diminué (-3%).

Les représentations lyriques représentaient sur la saison 2018-2019 **15%** des représentations dirigées mais seules **3%** d'entre elles étaient dirigées par une femme. Sur la saison 2020-2021, les chiffres ont particulièrement augmenté : les représentations lyriques ont augmenté de 5% et la direction de ces représentations par des femmes a augmenté de 4%.

Les représentations de danse/ballet représentaient 3% des représentations dirigées, mais seul 1% d'entre elles étaient dirigées par une femme. Sur la saison 2020-2021, la part des représentation de danse/ballet dirigées par une femme a fortement augmenté (+12) alors que la part de ces représentations a peu évolué (+1).

Les cheffes de chœur

Représentations faisant appel à un·e chef·fe de chœur (2020-2021)



- Représentations faisant appel à une autre cheffe de chœur 7%
- Représentations faisant appel à une cheffe de chœur française ou formée en France 18%
- Représentations faisant appel à un chef de chœur 75%

Sur la saison 2020-2021, les orchestres enquêtés ont donné **3337 représentations**, dont **10%** avec une cheffe de chœur.

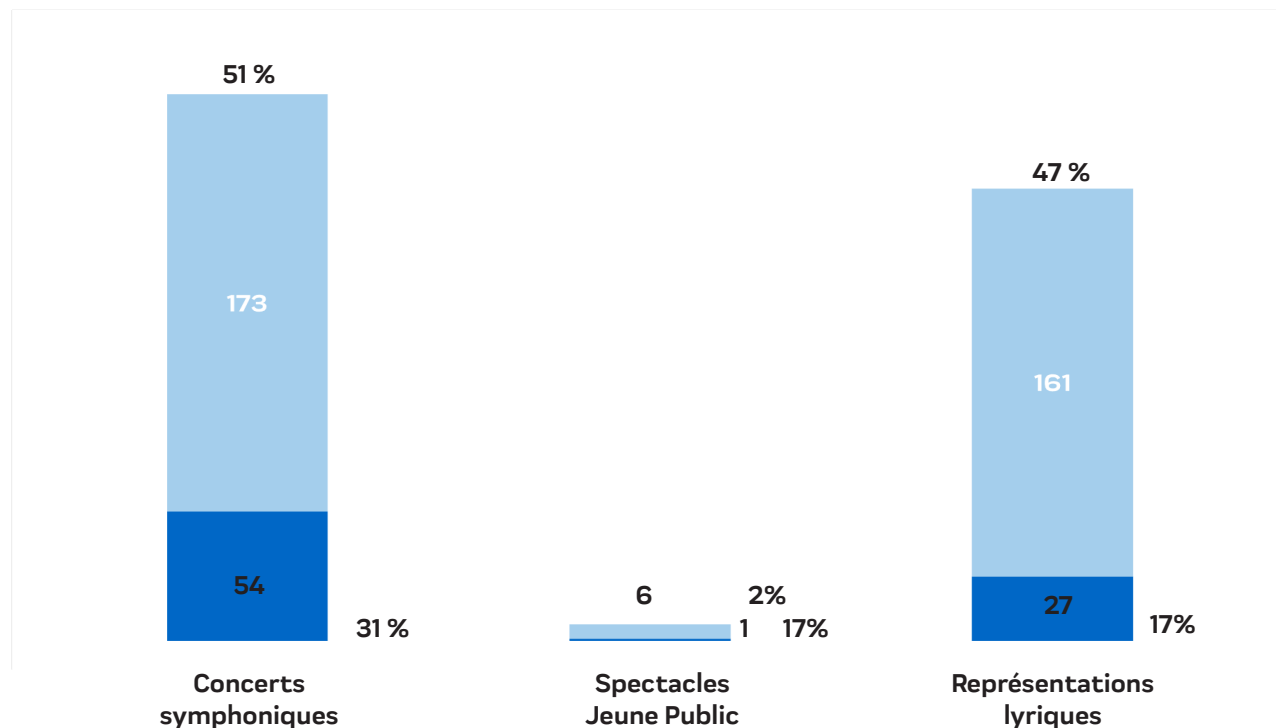
Une cheffe de chœur a contribué à **25%** de ces représentations ce qui représente **85 représentations** (dont **61 représentations** où la cheffe de chœur est française ou formée en France) **sur un total de 342 représentations** avec cheffe de chœur programmées.

Sur la saison 2018-2019, les orchestres enquêtés avaient donné 3259 représentations, dont 12% avec une cheffe de chœur. Il y a donc eu moins de représentations faisant appel à une cheffe de chœur sur la saison 2020-2021.

Sur la saison 18-19, on comptabilisait 138 représentations avec une cheffe de chœur sur 391 représentations avec cheffe de chœur, soit 35% de ces représentations. Parmi ces 138 représentations, 94 faisaient appel à une cheffe de chœur française ou formée en France.

Il y a eu donc eu moins de représentations avec cheffe de chœur sur la saison 2020-2021 (-10%).

Proportion des cheffes de chœur par type de représentations



- Part de cette catégorie de représentations dans la saison
- Représentations avec des cheffes de chœur

Sur la saison 2020-2021, on comptabilise 85 représentations avec une cheffe de chœur sur 342 représentations avec cheffe de chœur. Parmi ces 83 représentations, 61 font appel à une cheffe de chœur française ou formée en France.

- Les concerts symphoniques représentent **51%** des représentations avec cheffe de chœur, mais seuls **31%** d'entre eux font appel à une cheffe de chœur.

- Les spectacles jeune public représentent **2%** des représentations avec cheffe de chœur dont **17%** d'entre eux font appel à une cheffe de chœur.

- Les opéras représentent **47%** des représentations avec cheffe de chœur mais seuls **17%** d'entre eux font appel à une cheffe de chœur.

DONNÉES COMPARÉES

Sur la saison 2018-2019, alors que les concerts symphoniques représentaient 60% des représentations avec cheffe de chœur, 23% d'entre eux faisaient appel à une cheffe de chœur. Sur la saison 2020-2021, si le nombre de concerts symphoniques a diminué (-9%) la proportion de cheffe de chœur a quant à elle augmenté de 8%.

Sur la saison 2020-2021, il n'y a plus de concerts de musique de chambre avec cheffe de chœur. Alors que sur la saison 2018-2019, il y avait 4% de concerts de musique de chambre dont 4% faisant appel à une femme cheffe de chœur.

Les spectacles jeune public représentaient sur la saison 2018-2019 10% des représentations avec cheffe de chœur mais seuls 13% d'entre eux impliquaient une femme. Sur la saison 2020-2021, les spectacles jeune public ont fortement baissé: ils ne représentent plus que 2% des représentations avec cheffe de chœur, mais plus de ces représentations font appel à une femme (+4%).

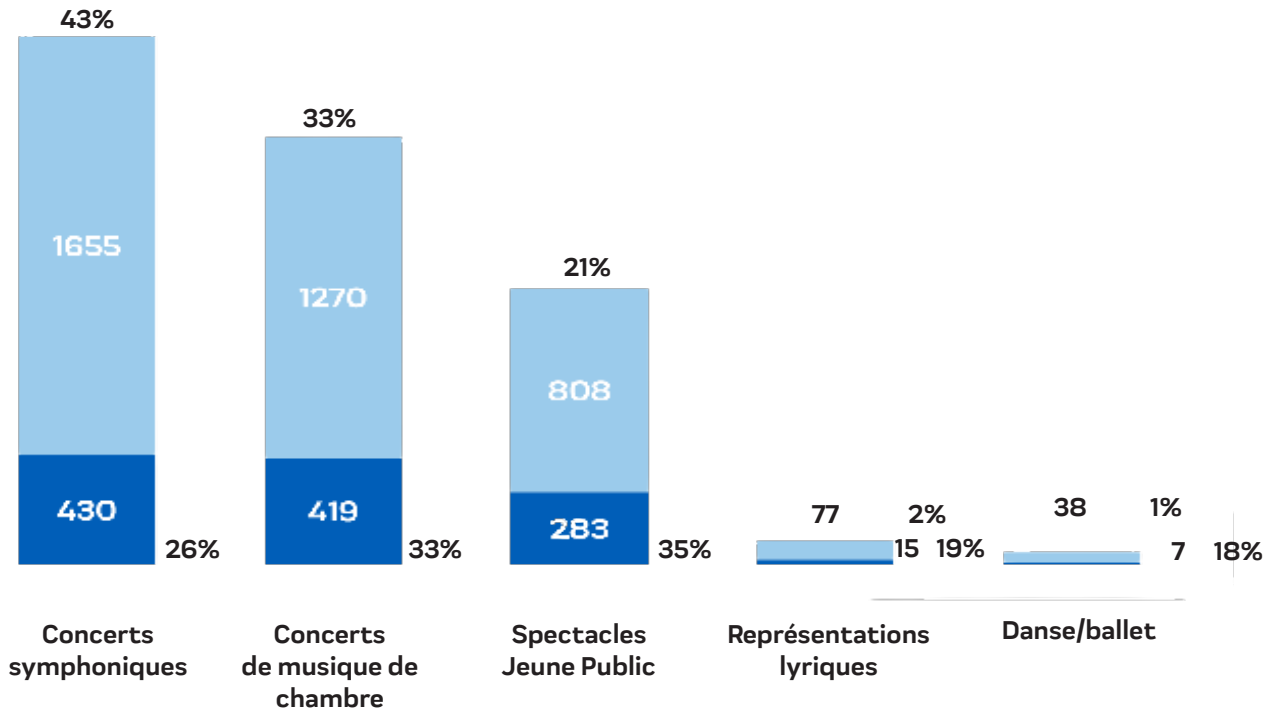
Les représentations lyriques représentaient sur la saison 2018-2019 22% des représentations avec cheffe de chœur mais seules 10% d'entre elles faisaient appel à une cheffe de chœur. Sur la saison 2020-2021, la proportion de représentations lyriques a plus que doublé (+25%) alors que celle des femmes a faiblement augmenté (+7%).

Sur la saison 2020-2021, il n'y a plus de spectacles de danse/ballet avec une cheffe de chœur. Initialement, sur la saison 2018-2019, il y avait dans cette catégorie 5% de représentations de danse/ballet dont 4% de femmes cheffes de chœur.



Les solistes

Proportion des solistes instrumentales par type de représentations



- Part des représentations avec solistes instrumentaux sur la saison
- Part des femmes au sein des solistes instrumentaux par catégorie de représentations

Sur la saison 2020-2021, la part des représentations faisant appel à **une soliste instrumentale** est de **30%**, soit 1156 représentations sur 3848.

Concernant les solistes instrumentaux, les femmes sont sous-représentées par rapport aux hommes.

Les concerts symphoniques représentent **43%** de la programmation incluant une soliste instrumentale, mais seuls **26%** d'entre eux font appel à une femme.

Les concerts de musique de chambre représentent **33%** de la programmation incluant une soliste instrumentale. Sur ce total, **33%** font appel à une femme.

Les spectacles pour le jeune public représentent seulement **21%** de la programmation incluant une soliste instrumentale. Sur ce total, **35%** font appel à une femme.

Les opéras représentent **2%** de la programmation incluant une soliste instrumentale. Sur ce total, seuls **19%** font appel à une femme.

Les ballets représentent **1%** de la programmation incluant une soliste instrumentale. Sur ce total, seuls **18%** font appel à une femme.

DONNÉES COMPARÉES

Sur la saison 2018-2019, la part des représentations faisant appel à une soliste instrumentale était de **32%**, soit 1097 représentations sur 3462. Il y a donc eu une légère baisse du pourcentage de représentations avec une soliste instrumentale sur la saison 2020-2021.

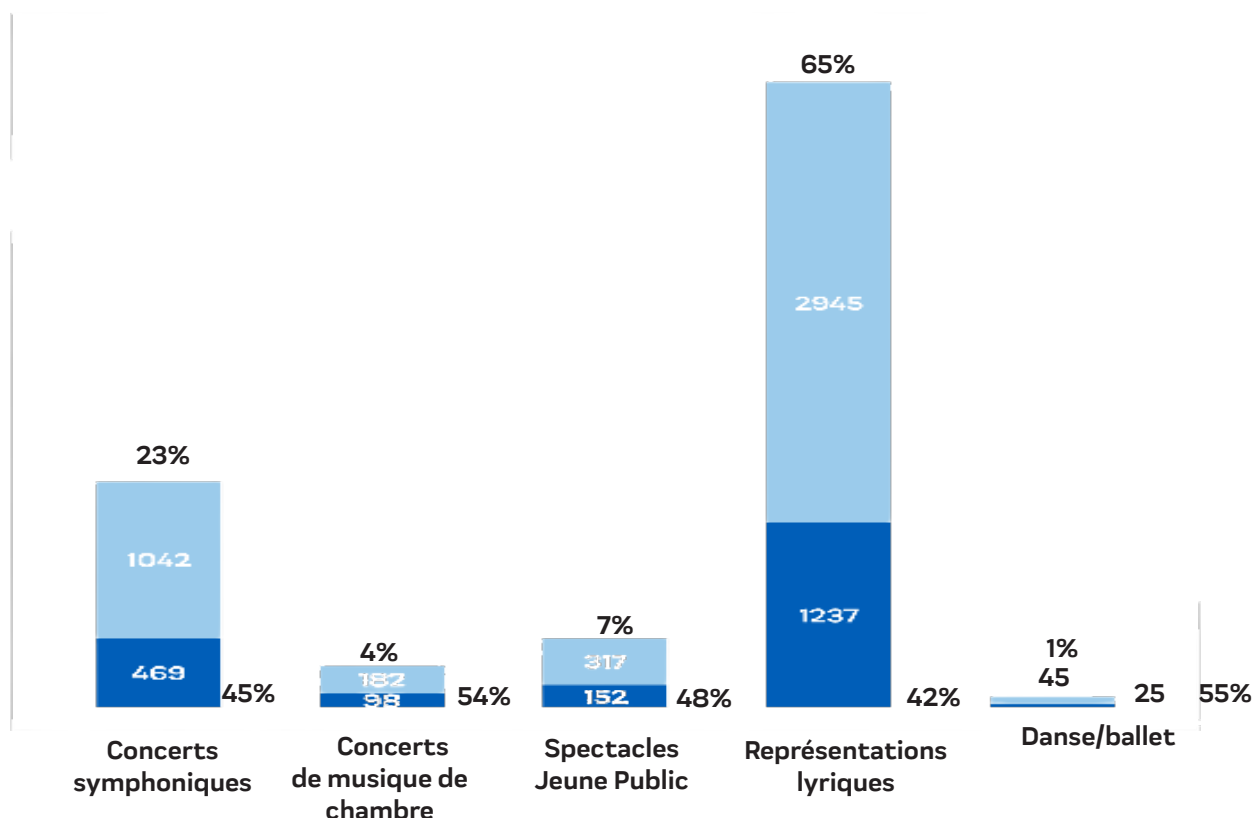
Sur la saison 2018-2019, alors que les concerts symphoniques représentaient 47% des représentations avec une soliste instrumentale, 28% d'entre eux faisaient appel à une soliste. Sur la saison 2020-2021, le nombre de concerts symphoniques a baissé de 4% et les solistes femmes ont également baissé de 2%.

Les concerts de musique de chambre représentaient sur la saison 2018-2019 44% des représentations avec une soliste, mais seuls 26% d'entre eux faisaient appel à une soliste. Sur la saison 2020-2021, les concerts de musique de chambre ont perdu 11% mais le pourcentage de femmes a augmenté de 7%.

Les spectacles jeune public représentaient sur la saison 2018-2019 8% des représentations faisant appel à une soliste instrumentale mais 16% d'entre eux faisaient appel à une soliste. Sur la saison 2020-2021, ces chiffres ont doublé, ces spectacles ont augmenté de 13% et la place des femmes a également particulièrement augmenté (+19%).

Les représentations lyriques et les représentations de danse/ballet n'étaient pas représentées sur la saison 2018-2019, elles ont donc augmenté sur la saison 2020-2021.

Représentation des solistes vocales par type de représentations



- Part des représentations avec solistes vocaux sur la saison
- Part des femmes au sein des solistes vocaux par catégorie de représentations

La part des représentations faisant appel à une **soliste vocale** est de **44%**, soit 1991 représentations sur 4531.

Concernant les solistes vocaux, les femmes sont mieux représentées que dans les autres professions :

- Les concerts symphoniques représentent **23%** de la programmation qui incluent une soliste vocale. Sur ce total, **45%** font appel à une soliste ;
- Les concerts de musique de chambre représentent seulement **4%** de la programmation qui incluent une soliste vocale.

Sur ce total, **54%** font appel à une soliste ;

- Les spectacles pour le jeune public représentent **7%** de la programmation qui incluent une soliste vocale. Sur ce total, **48%** font appel à une soliste ;
- Les opéras représentent **65%** de la programmation qui incluent une soliste vocale. Sur ce total, **42%** font appel à une soliste ;
- Les spectacles de danse et ballet représentent **1%** de la programmation qui incluent une soliste vocale. Sur ce total, **55%** font appel à une soliste.

DONNÉES COMPARÉES

Sur la saison 2018-2019, la part des représentations faisant appel à une soliste vocale était de 44%, soit 1705 représentations sur 3894. Le pourcentage de représentations avec une soliste vocale sur la saison 2020-2021 est donc resté stable.

Sur la saison 2018-2019, alors que les concerts symphoniques représentaient 54% des représentations faisant appel à une soliste vocale, 56% d'entre eux faisaient appel à une soliste. Sur la saison 2020-2021, les concerts symphoniques ont baissé (-31%) tout comme le pourcentage de solistes femmes (-11%).

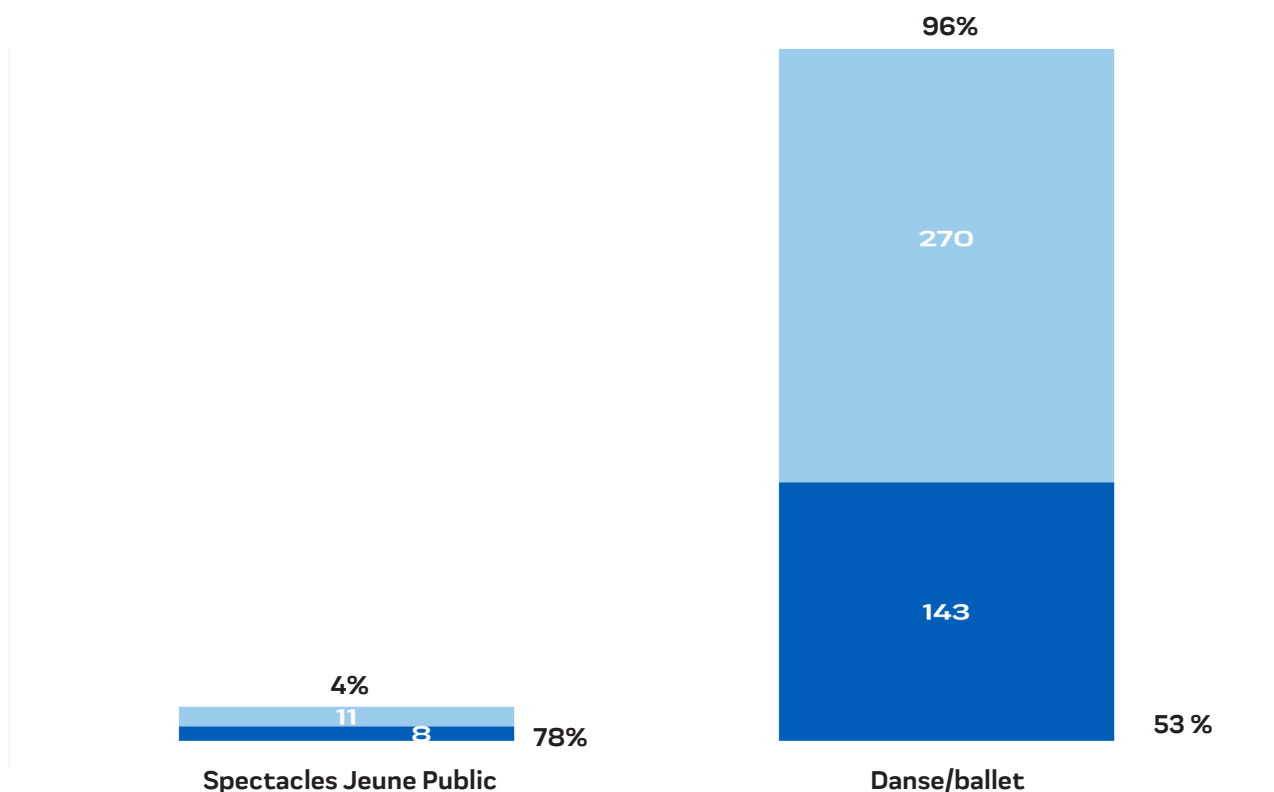
Les concerts de musique de chambre représentaient sur la saison 2018-2019 8% des représentations avec une soliste vocale, mais 66% d'entre eux faisaient appel à une soliste. Sur la saison 2020-2021, la part de représentations avec une soliste vocale est divisée par deux et la part des femmes au sein des solistes a diminué de 12%.

Les spectacles jeune public représentaient sur la saison 2018-2019 5% des représentations faisant appel à une soliste vocale mais 55% d'entre eux faisaient appel à une soliste. Sur la saison 2020-2021, le pourcentage de spectacles jeune public a augmenté de 2% quand le pourcentage de femmes a lui baissé de 7%.

Les représentations lyriques représentaient sur la saison 2018-2019 33% des représentations faisant appel à une soliste vocale mais seules 41% d'entre elles faisaient appel à une soliste. Sur la saison 2020-2021, ces représentations ont doublé (+32%) alors que le pourcentage de femmes n'a augmenté que de 1%.

Les représentations de danse/ballet n'étaient pas représentées sur la saison 2018-2019. Elles ont donc augmenté sur la saison 2020-2021 (+1%).

Représentation des solistes danse par type de représentations



- Part des représentations avec solistes danse sur la saison
- Part des femmes au sein des solistes danse par catégorie de représentations

La part des représentations faisant appel à une **soliste danse** est de **53%**, soit 150 représentations sur 281.

La nouvelle catégorie des solistes danse dévoile une très bonne représentativité des danseuses dans la programmation :

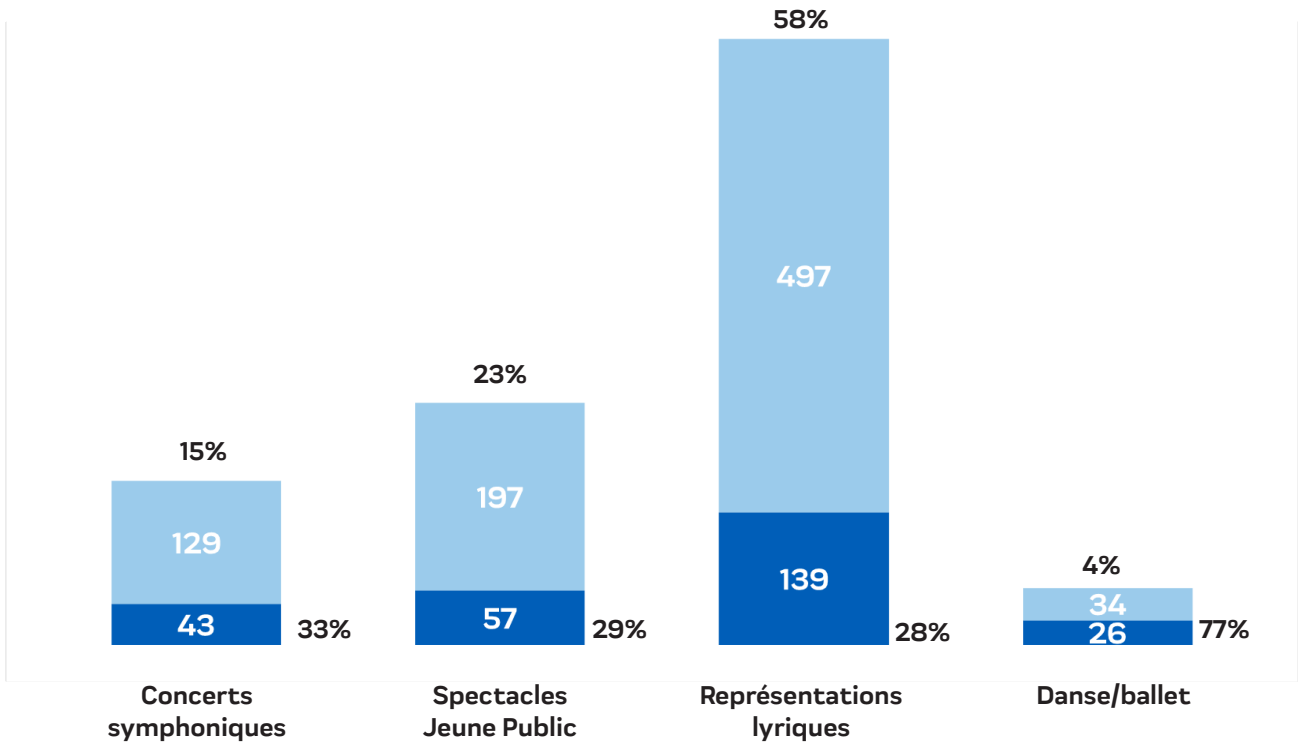
- Les spectacles pour le jeune public représentent seulement **4%** de la programmation qui incluent un.e soliste danse. Sur ce total, **78%** font appel à une danseuse ;
- Les spectacles de danse et de ballet représentent **96%** de la programmation qui incluent un.e soliste danse. Sur ce total, **53%** font appel à une danseuse.

DONNÉES COMPARÉES

Les solistes danse n'étaient pas inclus à la précédente étude sur la saison 2018-2019.

Les metteuses en scène

Représentation des metteuses en scène par type de représentations



- Part des représentations avec mise en scène sur la saison
- Part des femmes à la mise en scène par catégorie de représentations

Sur la saison 2020-2021, la part des représentations faisant appel à une metteuse en scène est de **30%**, soit 263 représentations sur 857.

- Les concerts d'orchestre représentent **15%** des représentations qui incluent une metteuse en scène. Sur ce total, **33%** des représentations font appel à une metteuse en scène ;
- Les spectacles jeune public représentent **23%** des représentations qui incluent un·e metteuse en scène. Sur ce total, **29%** des spectacles font appel à une metteuse en scène ;
- Les opéras représentent **58%** des représentations qui incluent une metteuse en scène. Sur ce total, **28%** des opéras font appel à une metteuse en scène ;
- Alors que les spectacles de danse et de ballet représentent seulement **4%** des représentations qui incluent une metteuse en scène, ce sont eux qui font le plus souvent appel à une metteuse en scène (**77%**).

DONNÉES COMPARÉES

Sur la saison 2018-2019, la part des représentations faisant appel à une metteuse en scène était de 34%, soit 244 représentations sur 728. Il y a donc eu une baisse du pourcentage de représentations avec une metteuse en scène sur la saison 2020-2021.

Sur la saison 2018-2019, les concerts symphoniques représentaient 14% des représentations incluant une metteuse en scène. Sur ce total, 20% d'entre eux faisaient appel à une metteuse en scène. Sur la saison 2020-2021, le pourcentage de concerts d'orchestre a peu augmenté (+1%) alors que la part des femmes à la mise en scène a beaucoup augmenté (+13%).

Sur la saison 2020-2021, les concerts de musique de chambre ne sont plus représentés. Sur la saison 2018-2019, les concerts de musique de chambre représentaient 6% des représentations incluant une metteuse en scène. Sur ce total, 21% d'entre eux faisaient appel à une metteuse en scène.

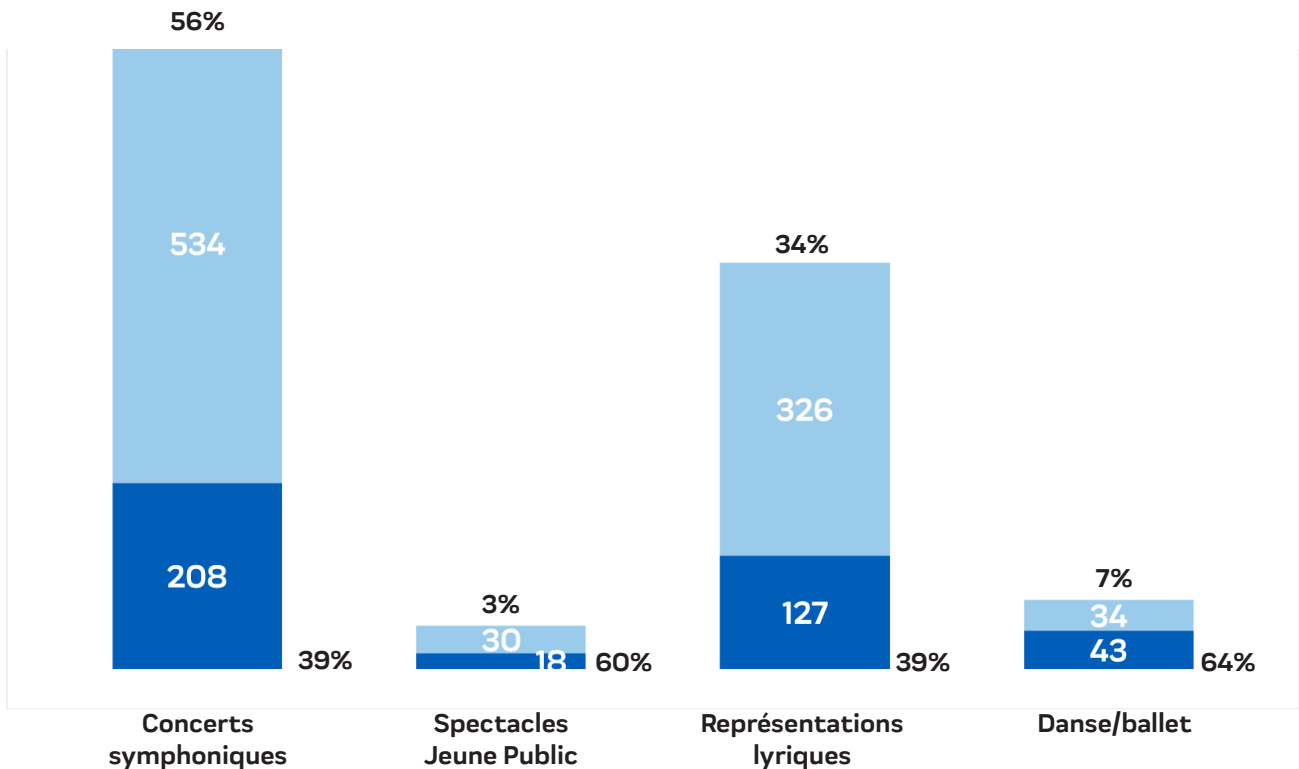
Sur la saison 2018-2019 les spectacles jeune public représentaient 27% des représentations incluant une metteuse en scène. Sur ce total, 40% d'entre eux faisaient appel à une metteuse en scène. Sur la saison 2020-2021, il y a eu moins de spectacles jeune public (-4%) et la part des femmes à la mise en scène a également diminué (-11%).

Sur la saison 2018-2019 les représentations lyriques représentaient 51% des représentations incluant une metteuse en scène. Sur ce total, 36% d'entre elles faisaient appel à une metteuse en scène. Sur la saison 2020-2021, il y a eu une augmentation des représentations lyriques (+7%) tandis que la part des femmes à la mise en scène a baissé (-8%).

Sur la saison 2018-2019 les représentations de danse/ballet n'étaient pas représentées pour cette catégorie. Sur la saison 2020-2021, ces représentations ont donc augmenté de 4%.

Les comédiennes

Représentation des comédiennes par type de représentations



- Part des représentations avec récitantes sur la saison
- Part des femmes récitantes par catégorie de représentations

Sur la saison 2020-2021, la part des représentations faisant appel à une comédienne (récitante, présentatrice) est de **41%**, soit 394 représentations sur 957.

- Les concerts d'orchestre représentent **56%** des représentations qui incluent une comédien·ne. Sur ce total, **39%** des représentations font appel à une comédienne ;
- Les spectacles de musique de chambre représentent **3%** des représentations qui incluent une comédien·ne. Sur ce total, **60%** des représentations font appel à une comédienne ;
- Les spectacles jeune public représentent **34%** des représentations qui incluent une comédien·ne. Sur ce total, **39%** des spectacles font appel à une comédienne ;
- Les opéras représentent **7%** des représentations qui incluent une comédien·ne. Sur ce total, **64%** des opéras font appel à une comédienne.

DONNÉES COMPARÉES

Sur la saison 2018-2019, la part des représentations faisant appel à une comédienne était de 36%, soit 115 représentations sur 319. Il y a donc eu une augmentation du pourcentage de représentations avec une comédienne sur la saison 2020-2021.

Sur la saison 2018-2019, alors que les concerts symphoniques représentaient 32% des représentations incluant un.e comédien.ne, seuls 22% d'entre eux faisaient appel à une femme. Sur la saison 2020-2021, il y a davantage de concerts d'orchestre avec comédien.ne (+24%) et la part des femmes a augmenté de 17%.

Les concerts de musique de chambre représentaient sur la saison 2018-2019 17% des représentations incluant un.e comédien.ne, mais 46% d'entre eux faisaient appel à une femme. Sur la saison 2020-2021, ces représentations ont particulièrement baissé (-14%) mais font davantage appel à une femme (+14%).

Les spectacles jeune public représentaient sur la saison 2018-2019 47% des représentations incluant un.e comédien.ne, mais seuls 33% d'entre eux faisaient appel à une femme. Sur la saison 2020-2021, ces spectacles ont particulièrement baissé (-13%) mais font davantage appel à une femme (+6%).

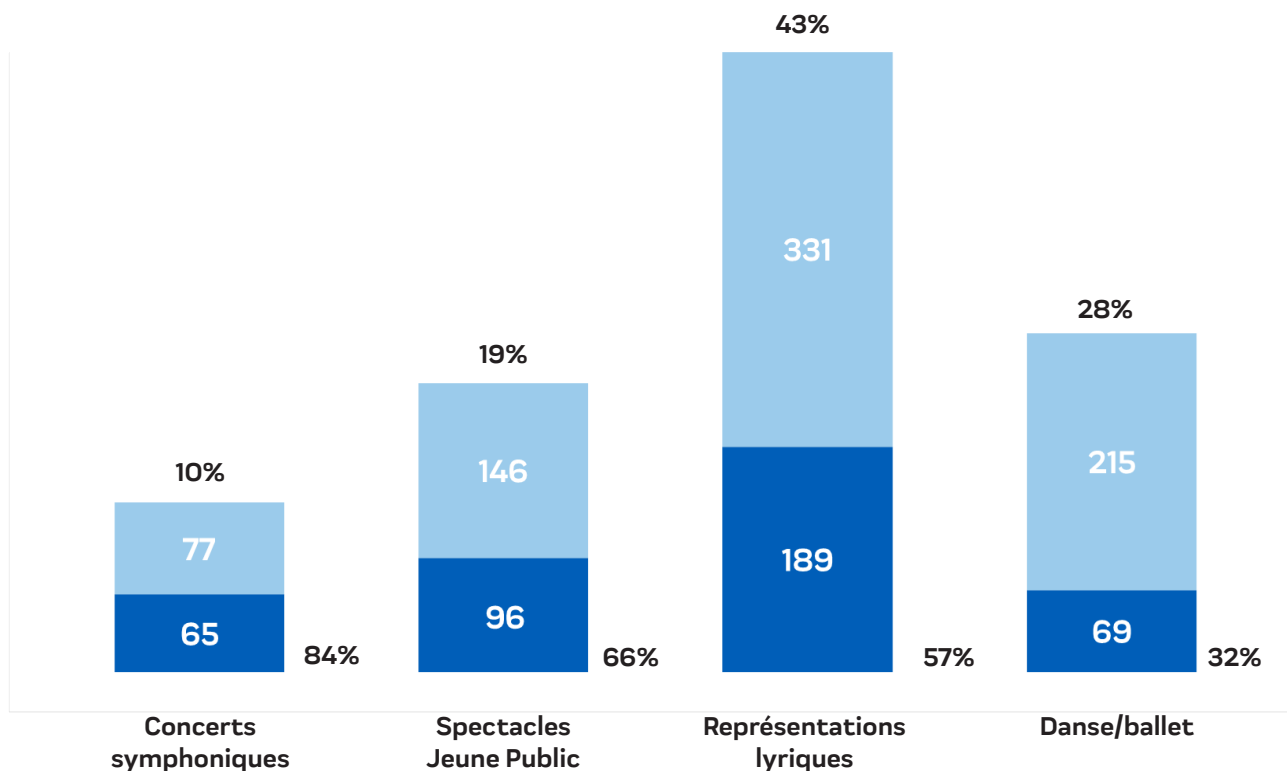
Les représentations lyriques représentaient sur la saison 2018-2019 4% des représentations incluant un.e comédien.ne, mais 33% d'entre elles faisaient appel à une femme. Sur la saison 2020-2021, ces représentations ont augmenté de +3% et la part des femmes a doublé (+31%).

4. Costumes et décors

•

Les costumières

Représentation des costumières en fonction du type de représentations



- Part des représentations avec costumes sur la saison
- Part des costumières dans l'ensemble des représentations avec costumes, par catégorie de représentations

Sur la saison 2020-2021, la part des représentations faisant appel à une costumière est de **54%**, soit 420 représentations sur 769.

- Les concerts d'orchestre représentent **10%** des représentations faisant appel à une costumière. Sur ce total, **84%** engagent une costumière;
- Les spectacles jeune public représentent **19%** des représentations faisant appel à une costumière. Sur ce total, **66%** engagent une costumière;

- Les opéras représentent **43%** des représentations faisant appel à une costumière. Sur ce total, **57%** engagent une costumière;
- Les spectacles de danse et de ballet représentent **28%** des représentations faisant appel à une costumière. Sur ce total, **32%** engagent une costumière.

DONNÉES COMPARÉES

Sur la saison 2018-2019, la part des représentations faisant appel à une costumière était de 48%, soit 210 représentations sur 437. Il y a donc eu une augmentation du pourcentage de représentations avec une costumière sur la saison 2020-2021.

Sur la saison 2018-2019, les concerts d'orchestre représentaient seulement 10% des représentations faisant appel à une costumière. Sur ce total, 10% engageaient une costumière. Sur la saison 2020-2021, le pourcentage de concerts d'orchestre est resté stable tandis que le pourcentage de femme a fortement augmenté (+74%).

Les spectacles jeune public représentaient seulement 17% des représentations faisant appel à une costumière sur la saison 2018-2019. Sur ce total, 87% engageaient une costumière. Sur la saison 2020-2021, il y a eu davantage de spectacles jeune public (+2%) tandis que le pourcentage de femmes a fortement baissé (-21%).

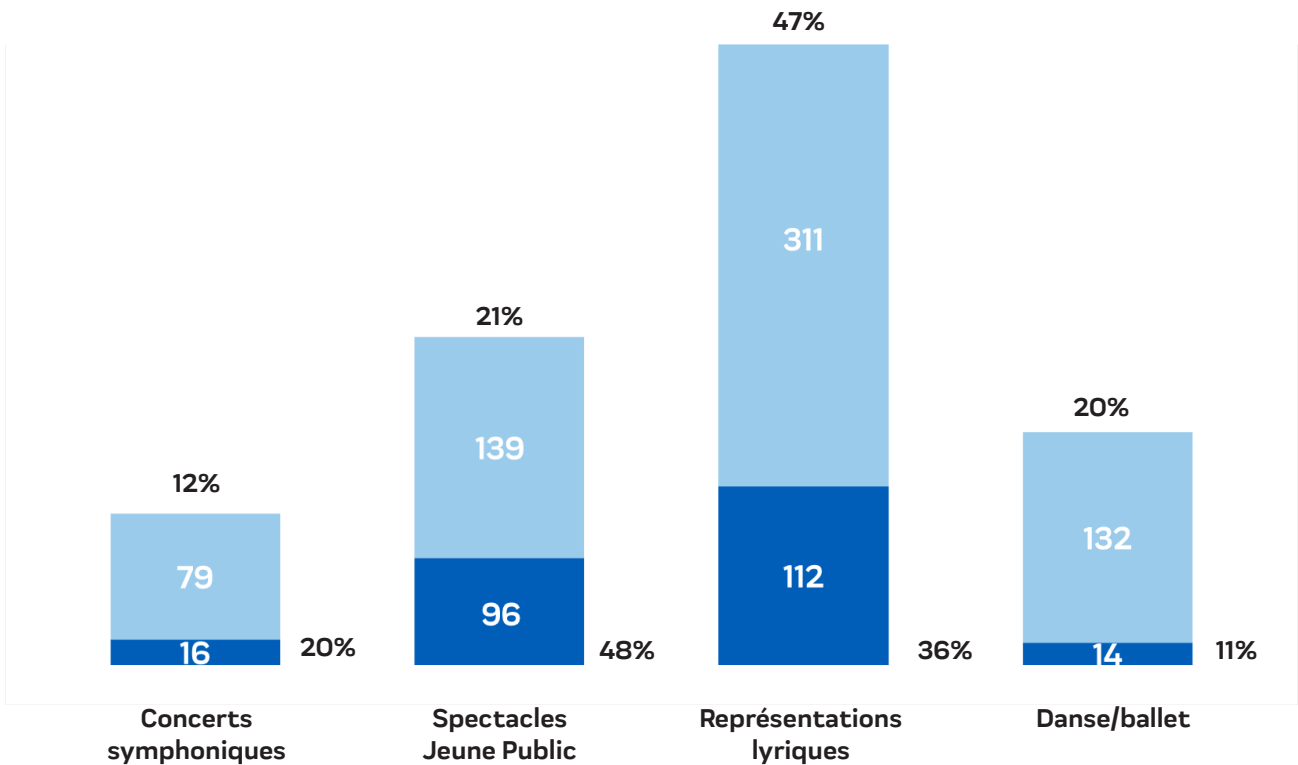
Les opéras représentaient 65% des représentations faisant appel à une costumière sur la saison 2018-2019. Sur ce total, 58% engageaient une costumière. Sur la saison 2020-2021, le nombre de représentations a baissé (-22%) et le pourcentage de femme a peu diminué (-1%).

Les spectacles de danse et de ballet représentaient 8% des représentations faisant appel à une costumière sur la saison 2018-2019. Sur ce total, 38% engageaient une costumière. Sur la saison 2020-2021, il y a eu davantage de spectacles de danse (+20%) tandis que le pourcentage de femmes a baissé (-6%).



Les décoratrices

Représentation des décoratrices en fonction du type de représentations



- Part des représentations avec décors/scénographie sur la saison
- Part des décorations dans l'ensemble des représentations avec décors, par catégorie de représentations

Sur la saison 2020-2021, la part des représentations faisant appel à une décoratrice est de **31%**, soit 211 représentations sur 661.

- Les concerts d'orchestre représentent **12%** des représentations faisant appel à une décoratrice. Sur ce total, **20%** engagent une décoratrice ;
- Les spectacles jeune public représentent **21%** des représentations faisant appel à une décoratrice. Sur ce total, **48%** engagent une décoratrice ;
- Les opéras représentent **47%** des représentations faisant appel à une décoratrice. Sur ce total, **36%** engagent une décoratrice ;
- Les spectacles de danse et ballet représentent **20%** des représentations faisant appel à une décoratrice. Sur ce total, **11%** engagent une décoratrice.

DONNÉES COMPARÉES

Sur la saison 2018-2019, la part des représentations faisant appel à une décoratrice était de 30%, soit 144 représentations sur 488. Il y a donc eu une augmentation du pourcentage de représentations avec une décoratrice sur la saison 2020-2021.

Sur la saison 2018-2019, alors que les concerts symphoniques représentaient 11% des représentations incluant une décoratrice, 25% d'entre eux faisaient appel à une femme. Sur la saison 2020-2021, le pourcentage de concerts symphoniques a augmenté (+1%) tandis que le pourcentage de femmes a diminué de 5%.

Les spectacles jeune public représentaient sur la saison 2018-2019 17% des représentations incluant une décoratrice mais seuls 38% d'entre eux faisaient appel à une femme. Sur la saison 2020-2021, le pourcentage de spectacles jeune public a augmenté (+4%) tout comme celui des femmes (+10%).

Les représentations lyriques représentaient sur la saison 2018-2019 64% des représentations incluant une décoratrice mais seules 28% d'entre elles faisaient appel à une femme. Sur la saison 2020-2021, le pourcentage de ces représentations a baissé de 17% tandis que le pourcentage de femmes a augmenté de 8%.

Sur la saison 2018-2019 les représentations de danse/ballet n'étaient pas représentées pour cette catégorie. Sur la saison 2020-2021, ces représentations ont donc augmenté de 20%.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



@franceorchestres



@aforchestres

Orchestre de Picardie | Orchestre Victor Hugo Franche-Comté | Orchestre National Bordeaux Aquitaine | Orchestre Régional de Normandie | Orchestre Philharmonique de Nice | Orchestre national de Cannes | Orchestre des Pays de Savoie | Orchestre national d'Auvergne | Orchestre Dijon Bourgogne | Les Musiciens du Louvre | Orchestre National de Lille | Orchestre de l'Opéra de Limoges | Orchestre national de Lyon | Orchestre des Lauréats du Conservatoire / CNSMD de Lyon | Orchestre Philharmonique de Marseille | Orchestre national de Metz | Opéra Orchestre national Montpellier Occitanie Pyrénées-Méditerranée | Orchestre symphonique de Mulhouse | Orchestre de l'Opéra national de Lorraine | Les Siècles | Orchestre National des Pays de la Loire | Ensemble intercontemporain | Orchestre de Chambre de Paris | Orchestre de la Garde républicaine | Orchestre de Paris | Orchestre des Lauréats du Conservatoire / CNSMD de Paris | Orchestre Français des Jeunes | Orchestre National de France | Orchestre national d'Île-de-France | Orchestre Philharmonique de Radio France | Orchestre de Pau Pays de Béarn | Orchestre de Chambre Nouvelle-Aquitaine | Orchestre National de Bretagne | Orchestre de l'Opéra de Rouen Normandie | Orchestre philharmonique de Strasbourg | Orchestre Symphonique de l'Opéra de Toulon | Orchestre national du Capitole de Toulouse | Orchestre de Chambre de Toulouse | Orchestre Symphonique Région Centre-Val de Loire Tours | Orchestre Philharmonique du Luxembourg | Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo

ASSOCIATION FRANÇAISE DES ORCHESTRES

24, rue Philippe de Girard

75010 Paris

Publiée le 24 mars 2022

Enquête réalisée par Louise Le Grall et Clémence Quesnel

Identité visuelle : Jaune Sardine

© Association Française des Orchestres

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays, le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, au terme de l'article L.122-5, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective", et précisant que «toute édition d'écrits, [...] ou de toute autre production imprimée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon» (article L.335-2).

